

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION  
DU CONSEIL DES MAIRES TENUE LE  
MERCREDI 13 FÉVRIER 2008  
À 19 HEURES 30  
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES  
DE LA MRC DE L'AMIANTE  
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

**SONT PRÉSENTS :**

M.	Marquis Bédard	Kinnear's Mills
M.	Luc Berthold	Thetford Mines
M.	Jean Binette	Beaulac-Garthby
Mme	Nicole Bourque	Saint-Pierre-de-Broughton
M.	Philippe Chabot	Saint-Jacques-de-Leeds
Mme	Hélène Faucher	Adstock
M.	Réjean Fortier	Saint-Fortunat
M.	André Gosselin	Disraeli Paroisse
M.	Germain Grégoire	Saint-Adrien-d'Irlande
M.	Gérald Grenier	Sainte-Clotilde-de-Beauce
M.	Paul Grenier	East Broughton
M.	Ghislain Hamel	Saint-Jean-de-Brébeuf
M.	Jacques Laprise	Saint-Julien
M.	Steven Laprise	Saint-Jacques-le-Majeur
M.	Gérald McKenzie	Sainte-Praxède
Mme	Danielle Perron	Disraeli Ville
M.	Pierre Quirion	Adstock
M.	Guy Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus
Mme	Josette Vaillancourt	Saint-Joseph-de-Coleraine
M.	Bruno Vézina	Irlande

La séance est ouverte sous la présidence de la préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher.

Monsieur Alain Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à la réunion.

**1 PENSÉE ET MOT DE BIENVENUE**

La session est ouverte à 19 h 30 et la pensée qui suit est lue par la préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Madame Hélène Faucher, qui adresse par la suite ses mots de bienvenue aux maires présents :

*« Je vous souhaite des vœux à n'en plus finir et l'envie furieuse  
d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut  
aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier »*

(Jacques Brel)

## **2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CM-2008-02-5156**

Il est proposé par Monsieur Gérald McKenzie et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance précédente
  - 3.1. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 janvier 2008
  - 3.2. Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 9 janvier
    - 3.2.1. Assurance collective
    - 3.2.2. Orthophotographies géoréférencées
4. Période de questions
5. Rapport des comités
  - 5.1. Comité administratif du 9 janvier 2008
  - 5.2. Comité administratif du 5 février 2008
6. Correspondance
  - 6.1. Mouvement PROChrysotile québécois
  - 6.2. Conseil des aînés et des retraités de la MRC de L'Amiante
  - 6.3. Ministère des Transports
  - 6.4. Résumé de la correspondance reçue
7. Demande de rencontre
8. Gestion financière et administrative
  - 8.1. Comptes payés
  - 8.2. Comptes à payer
  - 8.3. Règlement de contrôle et de suivi budgétaire
  - 8.4. Contrat d'entretien – Système de climatisation
  - 8.5. Stagiaire – Secrétariat et évaluation foncière
  - 8.6. Relation de travail
  - 8.7. Formation – Comptabilité
  - 8.8. Services téléphoniques
9. Aménagement du territoire
  - 9.1. Certificats de conformité
    - 9.1.1. Ville de Thetford Mines - Règlement numéro 248 amendant le règlement de zonage n° 148 pour permettre l'usage « Loisir intérieur » dans les zones 2716 P et 2717 P;
    - 9.1.2. Ville de Thetford Mines - Règlement numéro 249 amendant le règlement de zonage 148 pour permettre les classes d'usages « Habitation communautaire et Service communautaire régional » dans la zone 2843 C;
    - 9.1.3. Ville de Thetford Mines - Règlement numéro 250 amendant le règlement de zonage 148 afin de modifier les dispositions prescrites pour les enseignes à affichage électronique.
  - 9.2. Règlement n° 95 – Document indiquant la nature des modifications
  - 9.3. Règlement n° 102 modifiant le schéma d'aménagement révisé
  - 9.4. Comité de sélection
  - 9.5. Règlement n° 99 – Document indiquant la nature des modifications
10. Réflexion stratégique de la MRC
  - 10.1. Changement de nom de la MRC
11. Sécurité du Québec
12. Environnement
  - 12.1. Plan de gestion des matières résiduelles
  - 12.2. Régie des matières résiduelles des mines et des lacs
  - 12.3. Table pour la récupération hors foyer

- 12.4. CFER Disraeli
- 12.5. Le Règlement municipal
- 12.6. Rencontre sur la gestion des cours d'eau
- 13. Développement économique
  - 13.1. Gaz naturel
  - 13.2. Solidarité rurale
  - 13.3. Fonds d'aide aux territoires en difficulté
- 14. Demandes d'appui
  - 14.1. Centre d'accès communautaire Internet (CACI)
- 15. Varia
  - 15.1. Société d'habitation du Québec
  - 15.2. L'Événement Top cardio
  - 15.3. FQM - Formation
  - 15.4. Entente de gestion du Cerf de Virginie
  - 15.5. Les Cabotins – Spectacle Roméo et Juliette
  - 15.6. Rapport d'activités du préfet
  - 15.7. Pacte rural 2007-2014 – Comité Internet haute vitesse & téléphonie sans fil
  - 15.8. Mine Bell
  - 15.9. Substituts
  - 15.10. Révision de la carte électorale du Québec
- 16. Prochaine rencontre
- 17. Levée de la séance

Adopté

### **3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

#### **3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 janvier 2008**

CM-2008-02-5157

Il est proposé par Monsieur Jean Binette et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 9 janvier 2008.

Adopté

#### **3.2 Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 9 janvier**

##### **3.2.1 Assurance collective**

Le directeur général présente les résultats de l'appel d'offres tels que communiqués par la firme Groupe financier AGA inc. dans le cadre du regroupement de la Gaspésie-Bas St-Laurent, Côte Nord et du Lac St-Jean. Deux (2) scénarios sont proposés soit :

- ⇒ Option 1 : reconduction intégrale du régime, avec des économies totales de 14,20 %;
- ⇒ Option 2 : implantation de l'assurance invalidité courte durée coordonnée à l'assurance-emploi, entièrement assumée par la MRC, et reconduction intégrale des autres couvertures, pour des économies totales de 22,66 %.

Une discussion s'en suit.

## RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE – MODIFICATIONS

**CM-2008-02-5158**

Considérant le mandat confié au Groupe Financier AGA inc. (AGA) afin d'agir à titre de consultant pour la municipalité dans le cadre du regroupement d'achat en assurance collective du Lac St-Jean / Bas St-Laurent / Gaspésie / Côte Nord ;

Considérant que trois compagnies ont déposé une soumission;

Considérant l'analyse produite par AGA portant sur un contrat d'une durée maximum de soixante (60) mois tel que prévu au devis;

Considérant les conclusions d'AGA;

Considérant la décision unanime des municipalités du regroupement face au choix de l'assureur à retenir ;

Considérant les résultats de l'appel d'offres pour la MRC dans le cadre du regroupement de la Gaspésie-Bas St-Laurent, Côte Nord et du Lac St-Jean;

Considérant les avantages à moyen et long terme pour la MRC de modifier le régime d'assurance collective actuellement offert aux employés afin de remplacer la couverture actuelle en invalidité courte durée par un régime coordonné à l'assurance-emploi;

Considérant les modifications accessoires requises afin d'implanter un tel régime d'assurance invalidité courte durée;

Il est proposé par Madame Nicole Bourque et résolu unanimement :

- ⇒ d'entériner la délégation à la ville de Montmagny des pouvoirs nécessaires afin de demander des soumissions pour le régime d'assurance collective de chacune des municipalités formant le regroupement de la Gaspésie-Bas St-Laurent, Côte Nord et du Lac St-Jean, et ce, par l'intermédiaire du Groupe financier AGA inc. (AGA);
- ⇒ qu'AGA agisse à titre d'expert conseil en assurance collective pour et au nom de la ville à compter du 1er avril 2008;
- ⇒ d'accepter la soumission de SSQ-Vie pour toutes les protections qui y sont prévues en fonction des prix et modalités fournis en date du mardi 12 février 2008 et d'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis à cet effet;
- ⇒ que ce contrat soit pour une durée de soixante (60) mois maximum, sujet au renouvellement tel que prévu au devis, que la mise en vigueur soit effective le 1er avril 2008, que les taux soient garantis jusqu'au 31 juillet 2009 et les frais d'administration jusqu'à la fin des contrats (maximum 60 mois);

- ⇒ d'autoriser la ville de Montmagny à octroyer pour et au nom de notre municipalité le contrat indiqué ci-haut selon les dispositions de la Loi;
- ⇒ que les taux et les primes pour chacune des protections soient pour les 16 premiers mois du contrat selon ce qui apparaît aux tableaux déposés par AGA, attendu que les primes vont varier en fonction du volume (c'est-à-dire des ajouts, des retraits ou des variations dans le nombre et la fonction des personnes adhérentes);
- ⇒ d'autoriser le directeur général à présenter au syndicat, représentant les employés de la MRC, l'option privilégiant l'implantation d'un régime d'assurance invalidité courte durée coordonnée à l'assurance-emploi, entièrement assumé par la MRC, et la reconduction intégrale des autres couvertures d'assurance collective selon le partage des primes actuellement en vigueur à la MRC.

Adopté

### 3.2.2 Orthophotographies géoréférencées

La MRC a reçu les fichiers informatiques cette semaine. Des exemples de la précision de ce nouvel outil sont présentés. La MRC informera les municipalités des coûts de transfert des données et d'impression des cartes de leur territoire respectif.

## 4 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

## 5 RAPPORT DES COMITÉS

### 5.1 Comité administratif du 9 janvier 2008

Copie du procès-verbal de la réunion du Comité administratif tenue le mercredi 9 janvier 2008 est déposée.

### 5.2 Comité administratif du 9 janvier 2008

Copie du projet de procès-verbal de la réunion du Comité administratif tenue le mardi 5 février 2008 est déposée.

## 6 CORRESPONDANCES

### 6.1 Mouvement PROChrysotile québécois

Un suivi sera effectué auprès des municipalités de la MRC relativement à l'adoption d'une politique d'utilisation du chrysotile dans les infrastructures municipales.

## **6.2 Conseil des aînés et des retraités de la MRC de L'Amiante**

CM-2008-02-5159

Il est proposé par Monsieur Jean Binette et résolu unanimement de déléguer Monsieur Germain Grégoire à titre de représentant de la MRC au sein du Comité chargé d'élaborer un politique des aînés.

Adopté

## **6.3 Ministère des Transports**

La MRC a reçu, en copie conforme, l'avis confirmant l'octroi d'une subvention de 50 000 \$ aux Entreprises Serge Tanguay Inc. pour le maintien du service par autocar entre Thetford Mines et Québec, dans le cadre du Volet 3 du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional. Une discussion s'en suit.

## **6.4 Résumé de la correspondance reçue**

Un tableau synthèse de la correspondance reçue pour la période du lundi 7 janvier au vendredi 1<sup>er</sup> février est déposé.

## **7 DEMANDE DE RENCONTRE**

La MRC avisera la Société de développement économique de la région de Thetford (SDERT) de même que Tourisme-Amiante de son intention de recevoir leurs représentants en présence du Conseil des maires du mercredi 9 avril prochain, respectivement à 18h30 et 19 h 00.

## **8 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

### **8.1 Comptes payés**

CM-2008-02-5160

Il est proposé par Madame Josette Vaillancourt et résolu unanimement d'entériner le paiement, pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2007, des comptes suivants, pour un montant total de 35 419,55 \$, et correspondant aux chèques numéros 5741 à 5761 inclusivement.

Adopté

### **8.2 Comptes payés**

CM-2008-02-5161

Il est proposé par Monsieur Paul Grenier et résolu unanimement d'entériner le paiement, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2007 au 31 janvier 2008, des comptes suivants, pour un montant total de 52 669,51 \$, et correspondant aux chèques numéros 5762 à 5770 inclusivement, pour un montant de 3 444,33 \$, onze (11) paiements automatiques, pour un montant de 18 808,15 \$, et cinq (5) prélèvements pour les salaires, pour un montant de 30 417,03 \$.

Adopté

### **8.3 Règlement de contrôle et de suivi budgétaires**

**CM-2008-02-5162**

Il est proposé par Monsieur Philippe Chabot et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 104 intitulé « *Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir de dépenser* ».

Adopté

### **8.4 Contrat d'entretien – Système de climatisation**

**CM-2008-02-5163**

Il est proposé par Monsieur Jean Binette et résolu unanimement d'entériner la proposition de contrat d'entretien préventif du système de climatisation et de chauffage de la MRC, comprenant quatre (4) visites d'inspection au tarif horaire de 53 \$, tel que soumis par l'entreprise Réfrigération Thetford Inc.

Adopté

### **8.5 Stagiaire – Secrétariat et évaluation foncière**

**CM-2008-02-5164**

Il est proposé par Monsieur Pierre Quirion et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer tout document requis avec « Le Centre de formation Le Tremplin afin de permettre à la MRC d'accueillir Madame Valérie Nolet, de Thetford Mines, à titre de stagiaire non rémunérée lors de trois (3) périodes successives au cours de l'année 2008.

Adopté

### **8.6 Relations de travail**

Un rappel est fait à l'effet que l'échéance de la convention collective actuellement en vigueur est fixée au 3 janvier 2009.

### **8.7 Formation – Comptabilité**

**CM-2008-02-5165**

Il est proposé par Monsieur Paul Grenier et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à suivre la séance de formation « *PCGR – Modifications de la présentation de l'information financière pour 2007* » dispensée par la COMAQ, le jeudi 21 février 2008, à défrayer les coûts d'inscription au montant de 355 \$, taxes de vente en sus, et à lui rembourser ses frais de déplacement selon la politique en vigueur.

Adopté

### **8.8 Services téléphoniques**

**CM-2008-02-5166**

Il est proposé par Monsieur André Gosselin et résolu unanimement d'entériner le renouvellement des contrats suivants auprès de l'entreprise Bell Canada, à savoir :

⇒ le contrat de service annuel du système téléphonique Norstar au coût de 456,84 \$ taxes de vente en sus;

- ⇒ le contrat Centrex, pour une période de trois (3) ans, au coût de 38,75 \$ par mois pour chacune des cinq (5) lignes de la MRC, soit un coût mensuel de 193,75 \$ taxes de vente en sus.

Adopté

## **9 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **9.1 Certificats de conformité**

#### 9.1.1 Ville de Thetford Mines - Règlement n° 248

**CM-2008-02-5167**

Il est proposé par Monsieur Marquis Bédard et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 248 de la Ville de Thetford Mines qui amende le règlement de zonage numéro 148 pour permettre l'usage « *Loisir intérieur* » dans les zones 2716 P et 2717 P.

Adopté

#### 9.1.2 Ville de Thetford Mines - Règlement n° 249

**CM-2008-02-5168**

Il est proposé par Monsieur Réjean Fortier et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 249 de la Ville de Thetford Mines qui amende le règlement de zonage 148 pour permettre les classes d'usages « *Habitation communautaire et Service communautaire régional* » dans la zone 2843 C.

Adopté

#### 9.1.3 Ville de Thetford Mines - Règlement n° 250

**CM-2008-02-5169**

Il est proposé par Monsieur Steven Laprise et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 250 de la Ville de Thetford Mines qui amende le règlement de zonage 148 afin de modifier les dispositions prescrites pour les enseignes à affichage électronique.

Adopté

### **9.2 Règlement n° 95 – Document indiquant la nature des modifications**

**CM-2008-02-5170**

Considérant les dispositions du deuxième paragraphe de l'article 53.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

Il est proposé par Monsieur Guy Roy et résolu unanimement d'adopter le document indiquant la nature des modifications que devra adopter la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds à son plan d'urbanisme et à son règlement de zonage à la suite de l'entrée en vigueur du règlement numéro 95 de la MRC et modifiant le schéma d'aménagement révisé par un renvoi à celui adopté lors de la séance du Conseil des maires du 8 août 2007, en vertu de la résolution numéro CM-2007-08-4971.

Adopté

### **9.3 Règlement numéro 102 modifiant le schéma d'aménagement révisé**

**CM-2008-02-5171**

Il est proposé par Monsieur Jean Binette et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 102 modifiant diverses dispositions du schéma d'aménagement révisé numéro 75 afin de modifier les limites du périmètre d'urbanisation du village de Coleraine et des affectations industrielles, récréotouristique des Sentiers Pédestres des Trois Monts et agroforestière dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine.

Adopté

### **9.4 Comité de sélection**

**CM-2008-02-5172**

Il est proposé par Monsieur Paul Grenier et résolu unanimement de désigner la préfet, Madame Hélène Faucher, et le préfet suppléant, Monsieur Marquis Bédard, accompagnés du directeur général et de l'aménagiste de la MRC, pour former le comité de sélection relativement au processus d'appel de candidatures pour le poste d'aménagiste surnuméraire.

Adopté

### **9.5 Règlement n° 99 – Document indiquant la nature des modifications**

**CM-2008-02-5173**

Considérant les dispositions du deuxième paragraphe de l'article 53.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

Il est proposé par Madame Josette Vaillancourt et résolu unanimement d'adopter le document indiquant la nature des modifications que devra adopter la municipalité de Sainte-Praxède à son plan d'urbanisme et à son règlement de zonage à la suite de l'entrée en vigueur du règlement numéro 99 de la MRC et modifiant le schéma d'aménagement révisé par un renvoi à celui adopté lors de la séance du Conseil des maires du 12 septembre 2007, en vertu de la résolution numéro CM-2007-09-4997.

Adopté

## **10 RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE LA MRC**

### **10.1 Changement de nom de la MRC**

**CM-2008-02-5174**

Considérant les impacts négatifs appréhendés chez la population en général et certains groupes d'intérêt découlant d'un concours populaire;

Considérant les démarches historiques déjà réalisées et celles actualisées qui sont en cours de réalisation;

Il est proposé par Monsieur Luc Berthold et résolu unanimement de ne pas tenir de concours populaire pour identifier le nouveau nom de la MRC mais, plutôt, de procéder à l'interne lors d'une séance de travail en présence de la réunion régulière du mois de mars prochain et, par conséquent, d'abroger la résolution numéro CM-2008-01-5153, adoptée lors de la séance du Conseil des maires du 9 janvier 2008.

Adopté

Une invitation sera lancée aux municipalités d'acheminer leur(s) proposition(s) de nom au directeur général de la MRC d'ici le mercredi 5 mars prochain. Une compilation des suggestions reçues sera transmise aux municipalités le jeudi 6 mars.

Chaque municipalité devra retourner à la MRC au plus tard à midi, le mardi 11 mars, le bulletin de candidature dûment complété et signé sur lequel sera indiqué, en ordre de préférence, un maximum de quatre (4) propositions. Un rapport indiquant le résultat de la consultation auprès des municipalités sera déposé en préséance de la séance du conseil du mercredi 12 mars prochain, pour analyse et discussion.

## **11 SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Une invitation est lancée aux municipalités desservies par la Sûreté du Québec d'aviser leur policier parrain respectif de leur planification des activités locales pouvant requérir une couverture policière particulière, notamment en ce qui concerne la patrouille à vélo, la patrouille nautique et la brigade à motocyclette. Il s'agit d'activités policières dont les coûts n'influencent pas le budget d'opération courant du poste de L'Amiante.

## **12 ENVIRONNEMENT**

### **12.1 Plan de gestion des matières résiduelles**

Un suivi des développements récents est effectué.

Monsieur Marquis Bédard indique qu'un projet de récupération des plastiques générés par les activités agricoles serait en cours d'élaboration en Estrie. Monsieur Paul Grenier indique que l'entreprise Emballage EB, d'East Broughton, pourrait être impliquée dans la récupération des sacs de plastique.

### **12.2 Régie des matières résiduelles des mines et des lacs**

Un suivi des développements récents est effectué.

Monsieur Paul Grenier rappelle aux municipalités l'entente intervenue entre la Régie intermunicipale de la Région de Thetford (RIRT) pour la disposition des déchets ultimes au lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès. L'entente prévoit une ouverture pour les municipalités qui désireraient bénéficier de cet accord pour la disposition de leurs déchets après le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Des informations en ce sens seront acheminées aux municipalités par la MRC.

### **12.3 Table pour la récupération hors foyer**

Le directeur général présente ce nouveau programme d'aide financière pour l'acquisition de contenants pour la récupération dans les aires publiques. Des informations en ce sens seront acheminées aux municipalités par la MRC.

**CM-2008-02-5175**

Il est proposé par Madame Nicole Bourque et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à déposer une demande d'aide financière auprès de la Table pour la récupération hors foyer et de signer tous les documents requis à cet effet.

Adopté

#### **12.4 CFER Disraeli**

**CM-2008-02-5176**

Il est proposé par Monsieur Jacques Laprise et résolu unanimement de déléguer Monsieur André Gosselin pour représenter la MRC au sein du conseil d'administration du CFER Disraeli.

Adopté

#### **12.5 Le Règlement municipal**

Le directeur général informe les membres du Comité à l'effet que le recueil de règlements de la FQM propose deux (2) nouveaux projets de règlement permettant aux municipalités d'intervenir en matière de protection des cours d'eau. Une discussion s'en suit.

#### **12.6 Rencontre sur la gestion des cours d'eau**

**CM-2008-02-5177**

Il est proposé par Madame Nicole Bourque et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à participer à la rencontre des personnes responsables de la gestion des cours d'eau dans les MRC, le mercredi 20 février prochain, au siège social de la MRC des Maskoutains, à Saint-Hyacinthe, et à lui rembourser ses frais de déplacement selon la politique en vigueur.

Adopté

### **13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

#### **13.1 Gaz naturel**

Un suivi des développements récents est effectué, notamment, en ce qui concerne la rencontre exploratoire tenue le vendredi 25 janvier dernier et la résolution adoptée par la Ville de Thetford Mines demandant au gouvernement du Québec d'assurer la mise en place des réseaux d'alimentation et de distribution de gaz naturel pour son territoire.

**CM-2008-02-5178**

Il est proposé par Monsieur Bruno Vézina et résolu unanimement de mandater la Société de développement économique de la région de Thetford (SDERT) pour effectuer les démarches appropriées auprès du gouvernement du Québec et de l'entreprise Gaz Métro afin d'assurer la mise en place des réseaux d'alimentation et de distribution de gaz naturel pour le territoire de la MRC de L'Amiante.

Adopté

### 13.2 Solidarité rurale

Présentation de la 15<sup>e</sup> Conférence nationale qui aura lieu les 27, 28 et 29 février prochain, à Drummondville.

### 13.3 Fonds d'aide aux territoires en difficulté

Suivi du dossier et d'une rencontre des municipalités concernées le vendredi 1er février.

#### COMPOSITION DU COMITÉ DE DIVERSIFICATION

CM-2008-02-5179

Considérant le « *Contrat de diversification et de développement* » intervenu entre le ministère des Affaires municipales et des Régions et la MRC de L'Amiante en date du 19 janvier 2008;

Il est proposé par Madame Nicole Bourque et résolu unanimement de mettre en place un Comité de diversification et de développement sur le territoire en difficulté, composé de la façon suivante :

SECTEUR	REPRÉSENTANT	ORGANISME	
Commerce (1)	Madame Louise Aubert	Chambre de Commerces – Disraeli	
Industrie (2)	Monsieur Pierre Vaillancourt Monsieur René Garon	Corporation de développement – Disraeli Comité de développement - Coleraine	
Tourisme (1)	Monsieur Réjean Rousseau	Ass. touristique Lac Aylmer & Tourisme-Amiante	
Financier (1)	À définir	Centre financier aux entreprises Desjardins	
Agricole (1)	À définir	Choix parmi : MM, Daniel Beaudoin, Jean-François Roy, Alain Brouard ou J. J. Croteau	
Municipal (4)	Monsieur Yvon Jolicoeur Monsieur Jean-Claude Brochu À définir À définir	Ville de Disraeli Sainte-Praxède / Beaulac-Garthby St-Joseph-de-Coleraine / Disraeli Paroisse St-Fortunat / St-Julien / St-Jacques-le-Majeur	
MRC (1)	Monsieur Alain Gravel	Directeur général	
SDERT (1)	Monsieur Luc Rémillard	Directeur général	
<b>SUPPORT</b>	MAMR	Monsieur Pierre Drouin	Conseiller aux opérations régionales
	MDEIE	Monsieur Pierre Roberge	Conseiller en développement industriel
	MRC	Madame Hélène Faucher	Préfet
	SDERT	Madame Carole Mercier	Conseillère en développement rural

Adopté

## **14 DEMANDES D'APPUI**

### **14.1 Centre d'accès communautaire Internet (CACI)**

Considérant que le Programme d'accès communautaire (PAC) et l'Initiative jeunesse du PAC prendront fin puisqu'ils n'ont obtenu aucune confirmation ou financement supplémentaire leur permettant de poursuivre le programme au-delà du 31 mars prochain, le Comité administratif a adopté une résolution pour demander à l'honorable Jim Prentice, ministre de l'Industrie, d'adopter les mesures appropriées afin d'assurer la continuité du Programme d'accès communautaire (PAC) et l'Initiative jeunesse du PAC.

## **15 VARIA**

### **15.1 Société d'habitation du Québec**

Considérant que la Société d'habitation du Québec dispose de fonds additionnels pour le programme RénoVillage et que la MRC compte actuellement plusieurs demandes d'aide financière en attente de traitement, faute de budget, le Comité administratif a adopté une résolution pour demander l'octroi d'un budget additionnel de 100 000 \$.

### **15.2 L'événement Top Cardio**

Rappel de la tenue de cette activité de financement de la Croix-Rouge qui aura lieu les 15 et 16 février prochain.

### **15.3 FQM - Formation**

La formation « *L'Élu proactif ou comment agir sur le développement de sa communauté* » sera dispensée dans la région le 23 février prochain.

### **15.4 Entente de gestion du Cerf de Virginie**

Le bilan de ce projet sera rendu public lors d'une conférence de presse qui aura lieu le mercredi 26 mars prochain, à Kinnear's Mills.

### **15.5 Les Cabotins – Spectacle Roméo & Juliette**

Une motion unanime de remerciements pour l'invitation lancée aux maires des municipalités de la MRC et de félicitations pour l'excellence de l'organisation et la grande qualité de la prestation est adoptée.

### **15.6 Rapport d'activités de la préfet**

Madame Hélène Faucher, préfet, dresse le bilan des activités auxquelles elle a participé au cours des dernières semaines.

### **15.7 Pacte rural 2007-2014 – Comité de travail / nouvelles technologies**

**CM-2008-02-5180**

Il est proposé par Monsieur Guy Roy et résolu unanimement de mettre en place un Comité de travail sur les nouvelles technologies afin de favoriser le déploiement étendu des services d'Internet haute vitesse et de la téléphonie sans fil sur le territoire de la MRC de L'Amiante.

Adopté

Une invitation sera lancée aux municipalités concernées de désigner un représentant pour siéger au sein de ce comité.

### **15.8 Mine Bell**

Monsieur Luc Berthold rappelle aux membres du Conseil que la dernière mine en activité sur le territoire de la Ville de Thetford Mines devrait cesser ses activités au cours du mois d'avril prochain. Il rappelle également l'importance de ces infrastructures dans plusieurs projets d'envergure, tel le projet de mise en valeur du patrimoine minier (KBB) et les visites minières de Tourisme-Amiante. Il présente sommairement un projet de « *mine-école* » actuellement en cours d'élaboration par la Commission scolaire des Appalaches et le CÉGEP de Thetford.

#### MAINTIEN DES ACTIFS DE LA MINE BELL

**CM-2008-02-5181**

**Attendu** la faillite de la société Lab Chrysotile à l'été 2007;

**Attendu** que la société Mazarin a annoncé son intention de ne pas poursuivre les opérations de la mine Bell au-delà du 29 mars 2008;

**Attendu** que près de 300 mineurs se retrouveront sans emploi à la suite de la fermeture de la mine;

**Attendu** que la région souhaite préserver les installations de la mine Bell, afin d'assurer son plein développement économique;

**Attendu** que la commission scolaire des Appalaches et le Cégep de Thetford Mines étudient présentement la faisabilité d'utiliser la mine pour la mise en place d'une mine-école;

**Attendu** que la ville de Thetford Mines est présentement à évaluer la possibilité de mettre en place un projet de mise en valeur de son patrimoine minier et que la mine Bell est au cœur de cette démarche;

**Attendu** que ces deux projets structurants pour la MRC de L'Amiante ne peuvent se réaliser dans l'éventualité d'un démantèlement des installations minières de la mine Bell;

Il est proposé par Monsieur Philippe Chabot et résolu unanimement que la MRC de L'Amiante demande aux gouvernements supérieurs de s'assurer de la pérennité du site afin de permettre de conclure les études en cours visant la mise en place de deux projets structurants pour la région;

Que la MRC de L'Amiante demande aux gouvernements supérieurs de supporter financièrement le maintien des installations de production minière à la mine Bell;

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux députés fédéral et provincial et à tous les ministres concernés par ce projet.

Adopté

#### **15.9 Substitut**

**CM-2008-02-5182**

Il est proposé par Monsieur Gérald McKenzie et résolu unanimement de désigner Monsieur André Gosselin à titre de substitut à Monsieur Yvon Jolicoeur au sein du Comité du Pacte rural 2007-2014.

Adopté

#### **15.10 Révision de la carte électorale du Québec**

**CM-2008-02-5183**

Considérant que la Commission de la représentation électorale effectuera aux cours des prochains mois une démarche qui mènera à la révision de la carte électorale du Québec;

Il est proposé par Monsieur Luc Berthold et résolu unanimement d'aviser M<sup>c</sup> Marcel Blanchet, directeur général des élections du Québec et président de la Commission de la représentation électorale, de la volonté ferme des élus de la MRC de L'Amiante de s'assurer du maintien de la circonscription électorale de Frontenac.

Adopté

### **16 PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES**

La prochaine réunion des membres du Conseil des maires aura lieu le mercredi 12 mars 2008.

### **17 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CM-2008-02-5184**

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Monsieur Gérald McKenzie et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 22 h 15.

Adopté

---

**HÉLÈNE FAUCHER  
PRÉFET**

---

**ALAIN GRAVEL  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**